



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

paludisme

Question écrite n° 73514

Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie sur les moyens alloués par la communauté internationale et par la France en particulier pour lutter contre le paludisme. Cette maladie entraîne, chaque année, plus d'un million de victimes dans les pays les plus pauvres, dont plus de 90 % en Afrique. Or selon l'Organisation mondiale de la santé, 3,2 milliards de dollars (soit 2,5 milliards d'euros) par an, dont 2 milliards consacrés aux pays d'Afrique, seraient nécessaires pour lutter de manière efficace contre cette maladie dans les 82 pays les plus touchés, soit 5 fois plus que les 600 millions de dollars (soit 466,7 millions d'euros) actuellement affectés à la lutte contre le paludisme par les différents pays qui participent à cette action. Aussi, elle lui demande quelles sont les mesures prises par la France dans le domaine de la lutte contre le paludisme à travers le monde et plus particulièrement en Afrique.

Texte de la réponse

La ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie précise à l'honorable parlementaire la participation de la France à la lutte contre le paludisme au cours de l'année 2005 et les initiatives prises pour augmenter cette participation. La France apporte son soutien aux populations atteintes par le paludisme selon différentes modalités. Le Gouvernement appuie tout d'abord l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans son initiative « Roll back Malaria ». Cet appui a débuté en 2004 et associe un soutien financier (1 525 000 euros) et une mise à disposition d'experts (deux postes en fin 2005). En termes de recherches, le ministère des affaires étrangères soutient par ailleurs des instituts travaillant dans les pays en développement (instituts Pasteur de Dakar, Bangui et Tananarive ; centre Pasteur de Yaoundé ; centre international de recherche médicale de Franceville au Gabon ; centre de recherche médicale et sanitaire de Niamey et Centre Muraz à Bobo Dioulasso) qui ont tous, sur financement français, des programmes de recherche locaux concernant cette maladie. Mais le soutien le plus important à la lutte contre le paludisme passe aujourd'hui par le Fonds mondial sida, tuberculose et paludisme. Ce Fonds mondial, dont 61 % des projets sont attribués à l'Afrique, représente aujourd'hui 45 % des moyens consacrés à la lutte contre cette pandémie par l'aide internationale et 31 % de l'ensemble des projets qu'il finance. En trois ans, il est devenu le premier bailleur de fonds contre cette maladie, et a notamment favorisé l'accès des malades du Sud aux nouveaux traitements. Ainsi il prévoit que les financements acceptés lors des quatre premiers appels à projet permettent la distribution de 145 millions de traitements composés de plusieurs médicaments à base d'artémisine et la délivrance de 108 millions de moustiquaires imprégnées. Le Président de la République a annoncé le doublement de la contribution française au Fonds mondial sida tuberculose et paludisme d'ici 2007. Dans ce cadre, la ministre déléguée a confirmé lors de la conférence de Londres le 6 septembre 2005 l'engagement français d'apporter au Fonds 225 millions d'euros en 2006 et 300 millions d'euros en 2007, ce qui représentera pour la lutte contre le paludisme en 2006 69,75 millions d'euros et en 2007, 93 millions d'euros. La France est ainsi le premier contributeur au Fonds mondial sida, tuberculose et paludisme.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73514

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 13 septembre 2005, page 8450

Réponse publiée le : 15 novembre 2005, page 10541